

Intervention CGT CESE Lorraine

Le rapport qui nous est présenté concernant l'avenir de l'aéroport METZ NANCY LORRAINE est riche ; il présente de bonne manière ses forces, ses faiblesses pour qu'il devienne un meilleur outil de développement de notre région ...

Cela dit, nous avons un souci à la CGT concernant le low-cost, dont l'arrivée est éminemment souhaitée par quelques-uns...

Le low cost coûte cher !! Il coûte cher à trois niveaux.

En premier lieu, celui des subventions déguisées que lui versent pour l'attirer les collectivités locales. Sans doute Easyjet n'est pas Ryanair dont on dit que c'est une low-cost pure et dure, mais tout de même.

En affichant un nombre croissant de passagers transportés et d'ouverture de lignes, cette dernière est montrée comme l'une des réussites les plus abouties de la libéralisation du transport aérien. Une réussite financière presque insolente, mais artificielle

Toutes les enquêtes montrent que sans les aides publiques qui lui sont octroyées à l'échelle du continent, elle serait aujourd'hui déficitaire...Ainsi, une grande partie de ses bénéfices proviennent-ils des contribuables français et européens.

Mais si le voyageur tenté par le prix pratiqué est perdant comme contribuable, il l'est aussi comme assuré social. Ainsi à la suite de plaintes déposées par l'UNAC, le SNPL, Pôle Emploi services et l'URCSSAF, Ryanair et Easyjet ont été mis en examen pour travail dissimulé, prêt illégal de main d'œuvre et emploi illicite de personnels navigants. Par le biais de déterritorialisation des contrats de travail mais aussi de sièges sociaux, les compagnies s'exonèrent ainsi du paiement des cotisations sociales sur le territoire où elles sont en réalité basées ...et d'impôts en jouant comme beaucoup d'autres au mieux d'optimisation fiscale, au pire d'évasion fiscale.

Cette différence de régime met en danger l'équilibre économique des entreprises qui respectent, elles, le droit français et spolie les assurés sociaux que nous sommes.

Le citoyen voyageur peut être tenté par le bas prix, mais il est perdant en tant qu'assuré social. C'est à ce second niveau que le bas prix coûte cher.

Dernier niveau, c'est celui du respect des droits des salariés, de leurs conditions de travail, de leurs rémunérations. C'est celui aussi du droit syndical totalement bafoué, les syndicalistes étant le plus souvent priés par tous les moyens d'aller voir ailleurs au plus vite.

Je ne parlerai pas des conditions de sécurité puisque les statistiques en la matière n'attestent pas d'accidentologie plus élevée concernant les low cost ...mais restons vigilants tout de même sur la réduction jusqu'à l'extrême des temps d'escale et l'augmentation des rotations journalières pour un même avion et équipage ; sans parler du remplissage incomplet des réservoirs pour alléger !!! Un fait divers espagnol récent est venu illustrer ce phénomène.

Sans doute, toutes les compagnies low cost n'usent-elles pas de tels subterfuges, mais si un jour, les dirigeants actuels ou à venir de MNL souhaitaient contracter avec l'une d'entre elles, il leur faudra être extrêmement vigilants quant à l'apport final pour la région que constituerait cette arrivée. Merci.